

1.6.1 Formation académique

- Diplôme de niveau Bac+5 (Master 2 ou équivalent) en sciences sociales, sociologie, anthropologie, genre et développement, droit, sciences politiques, développement international ou tout autre domaine pertinent ;
- Une formation complémentaire ou une certification spécialisée en sauvegarde sociale, gestion des risques sociaux ou en études de genre sera considérée comme un atout majeur.

1.6.2 Expérience professionnelle requise

Le/la candidat(e) doit justifier des expériences suivantes :

- Au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la gestion des sauvegardes sociales, la protection sociale ou l'intégration du genre dans des projets de développement ;
- Au moins deux (02) expériences avérées dans la mise en œuvre des sauvegardes sociales de la Banque mondiale (CES/ESF 2018) au sein de projets financés par la Banque mondiale ou une autre IFI de premier rang (BAD, BOAD, UE, PNUD, etc.) ;
- Expérience démontrée dans l'opérationnalisation d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) dans un projet de développement, incluant des composantes VBG/EAS/HS ;
- Expérience dans la préparation ou la mise en œuvre d'instruments de sauvegarde sociale : CGES, CPR, PAR, ESCP, PMPP, Plan d'action genre (GAP) ;
- Connaissance approfondie des Normes environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale, notamment NES 1, NES 2, NES 4, NES 5 et NES 10 ;
- Expérience en animation de consultations participatives et de processus multi-acteurs (gouvernement, société civile, communautés, secteur privé) ;
- Expérience dans le secteur du financement des PME, de l'entrepreneuriat féminin ou du développement du secteur privé au Bénin ou en Afrique de l'Ouest sera fortement valorisée ;
- Toutes autres expériences dans le domaine de la protection sociale, de l'égalité de genre ou du développement communautaire seront appréciées.

1.6.3 Compétences techniques spécifiques (Banque mondiale)

Le/la candidat(e) retenu(e) devra maîtriser les procédures et instruments de sauvegarde sociale de la Banque mondiale applicables aux projets FPI, notamment :

- Le Cadre environnemental et social (CES/ESF 2018) de la Banque mondiale : structure, principes, NES applicables, rôles et responsabilités ;
- La NES 10 (Mobilisation des parties prenantes et information) : élaboration et mise en œuvre du PMPP, engagement inclusif et consultation significative ;
- La NES 2 (Emploi et conditions de travail) : procédures de travail équitables, prévention du travail forcé et du travail des enfants, mécanismes de gestion des plaintes des travailleurs ;
- La NES 5 (Acquisition de terres et réinstallation involontaire) : évaluation des impacts, élaboration de PAR, compensation juste, suivi post-réinstallation ;
- Les directives opérationnelles de la Banque mondiale sur les VBG, EAS et HS dans les projets financés ;
- Les exigences de l'ESCP : élaboration, mise à jour, monitoring et reporting des engagements sociaux ;
- Les directives de la Banque mondiale sur le genre dans les opérations (Gender Strategy 2016-2023 et instrument de mesure du genre) ;
- Les mécanismes de supervision de la Banque mondiale pour les sauvegardes sociales : aide-mémoire de mission, plans d'action correctifs, ISR (sections E&S) ;
- Les systèmes de suivi et rapportage des sauvegardes sociales dans le cadre des projets Banque mondiale : formats de rapports E&S, indicateurs de conformité.

1.6.4 Compétences transversales

- Excellentes capacités d'analyse sociale, de rédaction de rapports techniques et de synthèse de données qualitatives et quantitatives ;
- Aptitude avérée à conduire des consultations participatives et à communiquer efficacement avec des publics diversifiés (communautés, institutions, organisations de femmes) ;
- Sensibilité aux questions de genre, d'inclusion sociale et de droits des femmes ; engagement personnel pour l'égalité hommes-femmes ;
- Rigueur, intégrité, discrétion et sens aigu de la confidentialité dans le traitement des plaintes (notamment VBG/EAS/HS) ;
- Grande capacité d'adaptation, d'organisation et de gestion des priorités dans un environnement de mise en œuvre dynamique ;
- Maîtrise parfaite du français écrit et oral ; une pratique aisée de l'anglais (niveau professionnel) est un atout pour les échanges avec la Banque mondiale ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Suite Microsoft Office) ; connaissance des outils de collecte de données et de suivi (KoboToolbox, ODK ou équivalents) appréciée.

II. LIEU D'AFFECTATION

Le lieu de travail est le siège du Projet sis à Cotonou. Toutefois, le personnel se rendra disponible à effectuer des missions hors de Cotonou dans le cadre de l'exécution et du suivi du Projet.

III. CONDITIONS D'EMPLOI

1. Durée du contrat

Le (la) candidat (e) retenu (e) à chaque poste, aura un statut de consultant. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) » de Juillet 2012 révisé en septembre 2025.

- La durée du contrat est d'un (01) an à temps plein renouvelable (avec une durée maximale ne pouvant dépasser la durée du Projet) selon la performance de l'employé jugée satisfaisante par la Coordination du Projet et la Banque Mondiale ;
- La prestation de l'employé est évaluée à la fin de chaque année ;
- Une période probatoire de 6 mois est requise ;
- La rémunération se fera selon la grille salariale des projets financés par la Banque Mondiale au Bénin.

[cDiscussion.com](#)

2. Conflit d'intérêt

Les candidats doivent être exempts de tout risque de conflits d'intérêt, c'est-à-dire ne pas être propriétaire ou être partie prenante dans les conseils d'administrations ou les organes de direction de firmes, bureaux d'études, entreprises, sociétés susceptibles d'être intéressés par les appels d'offres et les consultations qui résulteront des contrats financés par le projet.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 puis en septembre 2025.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation signée par le candidat et adressée à la Directrice Générale de la CDCB ;
- un curriculum vitae (CV) signé précisant les employeurs et la durée de chaque poste. Le CV doit en outre mentionner les noms et prénoms de deux (02) personnes ressources de référence professionnelle avec leur contact ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou titres requis pour le poste ;
- les preuves des expériences énumérées dans le CV (copie des attestations ou certificats de travail) ;
- Un casier judiciaire de moins de trois (03) mois.

V- DEPOT DU DOSSIER

Le dossier de candidature contenu dans une enveloppe fermée et portant la mention :

- au recto « Candidature pour le poste de du Projet WEDAF et
- au verso les nom et prénoms du candidat.

doit être déposé au plus tard le ..30 avril 2026.. à 12 heures précises au **Secrétariat de la Cellule Technique d'Appui au Suivi de l'Exécution des Projets (CTA-SEP)** sis au 2ème étage de l'immeuble abritant la Direction Générale de MTN, boulevard de la Marina, Cotonou, République du Bénin, tél : (00229) 01 67 24 55 20 - E-mail : secretariat.ctasep@finances.bj

Les termes de référence (TDR) de chaque poste peuvent être obtenus à l'adresse mail : secretariat.ctasep@finances.bj

Cotonou, le15 avril 2026.....


Maryse LOKOSSOU
Directrice Générale

